

La défense de Dilma Rousseff se dit confiante de son acquittement



Brasilia, 1er juillet, (RHC/PL).- Maître José Eduardo Cardozo, l'avocat de la défense de Dilma Rousseff, écartée provisoirement de la présidence du Brésil pour un soi-disant délit de responsabilité, s'est dit confiant de l'acquittement de Dilma par le Sénat fédéral.

«Il n'existe pas de dénonciation véritable, donc, dans des conditions normales, l'affaire devrait se dénouer par un acquittement sommaire» a déclaré maître Cardozo au cours d'une conférence de presse organisée peu après la diffusion des résultats d'une expertise réalisée sur commande du Sénat.

Il a souligné que les résultats de l'expertise ont mis au clair l'innocence de Dilma Rousseff.

«Si elle était condamnée, l'existence d'un coup d'État serait confirmée» a souligné l'avocat de la défense.



Radio Habana Cuba